

# Conseil d'École La Fontaine

## 19 juin 2025

### Présents :

- M. Breilloux, directeur de l'école
- Mmes Bouchet, Carvalho, Colin, Lavergne, Marrou, Mons et Murat et M. Terraz, enseignants
- Mmes Fondanèche, Marquet et Savary, DDEN
- Mmes André, Aubeau, Boudine, Boucher, Bouillet Andrieux, Chamoulaud, Laforêt, Lefrère et M. Gouault, représentants des parents
- Mme Baudou, adjointe au Maire en charge des écoles
- Mme Pragoux, responsable du service enfance

### Absents excusés :

- M. Bonnet, Maire du Vigen
- Mme Wolf, IEN Haute-Vienne 3

### Projets et sorties

- Projet sur l'année, dans les 3 classes de maternelle : éveil à la diversité linguistique. Apprentissage d'un jeu de doigts en espagnol, de deux chansons en anglais, d'une comptine en langage des signes et d'une berceuse africaine. Ces chants ont été interprétés par tous les enfants de ces 3 classes le jour de la fête de l'école. Mme Boucher (mère d'élèves de GS) est intervenue le 11 avril dans les 3 classes de maternelle pour familiariser les enfants avec le langage des signes.
- Séances de natation à l'Aquapolis du 27 mars au 11 avril pour les élèves de CP, CE1, CE2-CM1 et CM1-CM2T. Les élèves ont passé le « Pass nautique » ou l'Attestation du Savoir Nager en Sécurité. Les élèves de la classe de CM1-CM2B ont également suivi un cycle de natation mais à St Lazare avec une classe de 6<sup>e</sup> du collège de Ventadour dans le cadre de la liaison école-collège. Les enseignants remercient les parents agréés qui ont accompagné lors des séances.

- Intervention de la gendarmerie pour tous les CM1 et CM2 sur les thèmes du cyberharcèlement (14 avril) et du consentement (12 mai).
- Journée à Limoges le 17 avril pour les classes de Mme Colin et M. Terraz. Matin : troisième film du projet « école et cinéma » *Max et les Maximonstres* ; pique-nique dans les jardins de l'Évêché ; après-midi, visite du musée des Beaux-Arts pour les CE2-CM1 avec une activité sur les Bêtes et Monstres. Les CM1-CM2T ont bénéficié d'un intervenant de « Limoges ville d'art et d'histoire » pour travailler sur les ponts de Limoges et la révolution industrielle.
- 100<sup>e</sup> jour d'école organisé le 18 avril (quelques jours après le « 100<sup>e</sup> jour officiel »). Tous les enfants des classes de Mmes Bouchet, Lavergne, Marrou et Colin ont relevé des défis mathématiques, de lecture, sportifs... Ils ont terminé la journée par un goûter.
- Sortie scolaire à la ferme pédagogique des « Sabots de laine » à Saint-Hilaire Bonneval pour les 3 classes de maternelle, le 6 mai pour la classe de PS/MS et le 12 mai pour les classes de MS/GS et de GS. Cette sortie fut une belle découverte pour les plus petits malgré quelques craintes pour certains. Les enfants ont visité la ferme pédagogique et y ont pratiqué différentes activités : réaliser une composition plastique avec différentes plantes ramassées au fil de la visite, caresser et nourrir les animaux (faire téter les agneaux, nourrir les poules, les oies, le cochon, les chevaux...), observer et différencier les œufs mais aussi moudre des grains de blé pour obtenir de la farine ou encore réaliser une balle avec de la laine...
- Rencontre d'athlétisme le 15 mai à Sereilhac organisée par l'Usep 87 pour tous les enfants du CP au CM2. Le pique-nique « zéro déchet » a très bien fonctionné puisqu'un peu moins de 5 g par personne ont été jetés. Merci aux parents et aux enfants qui ont très bien joué le jeu.
- Les enfants du CP au CM2 ont assisté à un super spectacle des Jeunesses Musicales de France à la salle des fêtes le 22 mai. Ce spectacle de danse et

de beatbox s'intitulait *Candide*. Il a rencontré un immense succès auprès des enfants et des adultes.

- Le 23 mai, la classe de CE1 s'est rendue à Saint Junien au festival « Faites des livres ». Les élèves ont pu participer à différents ateliers : l'abeille domestique, un atelier d'écriture (du désordre dans ma valise), le jeu de l'oie et un atelier d'initiation au braille. La classe avait participé au concours de poésies sur le thème des héroïnes. Elle a remporté le premier prix avec « Exceptionnelle ». Chaque enfant est reparti avec un bon d'achat de 14€ à dépenser dans la librairie Rêv'en pages à Limoges.
- Matinée « vélo » du 27 mai. Les CM2 des deux classes ont bénéficié de l'intervention de la Prévention Routière : une partie théorique sur les dangers et la sécurité à mettre en place lorsqu'on fait du vélo, et une partie pratique dans la cour de l'école.
- La mairie a mis en place un atelier « argile » pour les enfants de la garderie. L'intervenante prend en charge deux groupes de 8 enfants sur tout le mois de juin.
- Classe de mer à Meschers du mardi 10 au vendredi 13 juin : Les enfants ont passé un excellent séjour avec un temps chaud et ensoleillé. Au programme : visite des marais salants de Mornac sur Seudre, étude de la laisse de mer, visite du port de Royan, traversée de l'estuaire de la Gironde en Bac et pêche à pied. Les enfants ont été très intéressés par les activités proposées. Un grand merci à nos super mamies (Denise, Martine, Pascale et Colette) ainsi qu'aux Aesh Carine Foin et Matthieu Désilles pour leur immense aide !
- Concours de poésie organisé par l'association *Graine de culture Val de Briançonnais*. Les CP-CE1 ont participé à ce concours sur le thème de la mer. Ils ont travaillé en binôme ou par 3. Ils ont rendu leurs productions le 17 juin. La remise des prix (3 par classe) aura lieu le jeudi 3 juillet.
- Visite du collège le 17 juin pour les CM2 qui ont pu découvrir leur futur collège.

- Les CE2-CM1 ont passé 3 jours à Saint-Pardoux du 16 au 18 juin. Ils ont profité du soleil pour faire de la voile, de la course d'orientation, une balade « Terra Aventura », du land-art et du canoë.
- La fête de l'école, organisée par l'association des parents Les Galoupiots, s'est déroulée sous un grand soleil le 20 juin et a remporté un grand succès.
- Voyage à Lathus pour les deux classes de CM1-CM2 du 24 au 27 juin. Les élèves vont pratiquer le VTT, la course d'orientation, le kayak, l'escalade, la randonnée, le tir à l'arc, l'accrobranche et une activité circassienne.
- Les enseignants remercient la mairie et les Galoupiots pour leurs aides financières pour la réalisation des projets et/ou voyages scolaires. Merci également à tous les parents qui participent aux différentes ventes organisées par l'école au cours de l'année et qui permettent de participer également au financement des projets et voyages scolaires.
- Pour finir l'année, les élèves des classes de Mmes Lavergne, Marrou, Colin et M. Terraz présenteront des danses apprises dans le cadre d'un projet sur la culture occitane avec l'association « Escòla dau Mont Gargan ». Cette présentation aura lieu le mardi 1er juillet dans la cour de l'école et sera suivie d'un grand bal traditionnel.

## **Effectifs et organisation pédagogique**

L'année se termine avec un effectif de 184 élèves. 170 élèves sont inscrits pour la rentrée de septembre. La répartition des élèves dans les classes sera affichée le vendredi 29 août en fin de matinée.

Les élèves devraient être répartis comme suit :

- PS-MS, Mme Carvalho : 23 élèves
- MS-GS, Mme Murat : 22 élèves
- GS-CP, Mme Bouchet (à 80%) : 21 élèves. Un autre enseignant assurera la classe les mardis.
- CP, Mme Lavergne : 23 élèves
- CE1, Mme Marrou : 21 élèves

- CE2, Mme Colin : 24 élèves
- CM1-CM2, M. Terraz : 18 élèves
- CM1-CM2, M. Breilloux : 18 élèves

## **Nouveaux programmes**

De nouveaux programmes (français et mathématiques principalement) sont applicables dès la rentrée de septembre pour les niveaux PS à CM1. Les programmes de CM2 sont applicables à la rentrée de septembre 2026. Il a été décidé en conseil des maitres d'appliquer dès cette rentrée ces nouveaux programmes pour tous les niveaux.

De plus, une information et une éducation à la sexualité sont dispensées dans les écoles, les collèges et les lycées à raison d'au moins trois séances annuelles et par groupes d'âge homogène à travers une approche globale, positive et bienveillante. À l'école primaire, ces séances prennent la forme d'une éducation à la vie affective et relationnelle. Cette éducation revêt un caractère obligatoire et elle est mise en œuvre sur l'ensemble du territoire, dans les établissements publics et dans les établissements privés sous contrat. Elle se fonde sur les principes et valeurs de la République, parmi lesquelles l'égalité, l'accès de tous à l'éducation et la laïcité.

## **Questions des représentants des parents d'élèves.**

À l'école :

1. Comment les CP seront dispatchés à la rentrée ? Il y aura visiblement une classe mixte en maternelle sur un niveau GS/CP. Est ce qu'il serait possible que les parents des élèves concernés soient informés avant la rentrée pour pouvoir l'expliquer à leur enfant ?

La répartition des classes sera communiquée à tous le 29 août. Tous les élèves inscrits en CP suivront le même programme, quel que soit leur bâtiment (haut ou bas). Les critères pris en compte pour cette répartition incluent le niveau d'autonomie, les fratries et les affinités. Cette organisation est le fruit d'une réflexion menée par les enseignants concernés. Tous les enfants seront informés de leur possible affectation dans l'un ou l'autre bâtiment et auront l'occasion de visiter les deux classes.

À la mairie :

2. La cantine de l'école est-elle équipée d'un kit anti étouffement ? (Si non, peut-elle s'en équiper ?) Le personnel est-il formé aux gestes de secours en cas d'étouffement ?

La cantine n'est actuellement pas équipée d'un kit anti-étouffement. La mairie nous a indiqué ne pas connaître ce type de dispositif. (qui nécessite une formation d'utilisation). Concernant les gestes de secours, elle précise qu'un défibrillateur sera prochainement installé à l'extérieur de l'école, afin d'être accessible à tous. Les enseignants ainsi que le personnel municipal seront formés à son utilisation et aux premiers secours.

3. Comment est envisagé l'encadrement de l'école maternelle l'année prochaine, ainsi que la gestion des temps périscolaires avec le départ de Mylène ?

La mairie rappelle que Mylène occupait un poste de remplacement et que son contrat ne sera pas reconduit à la rentrée prochaine. Pour compenser partiellement l'absence d'une troisième ATSEM, la mairie recherche actuellement un volontaire en service civique, qui ne remplacera pas l'ATSEM. Si cette personne est recrutée, elle interviendra dans les deux bâtiments et pourrait éventuellement proposer un accompagnement aux devoirs certains soirs.

4. Nous avons eu une nouvelle fois une demande concernant des faits passés sur le temps périscolaire, les échanges avec les familles sont-ils réalisés systématiquement et rapidement ?

Il est rappelé que ce n'est pas aux enseignants d'informer les familles en cas d'incident survenu durant le temps périscolaire. La mairie, suite au départ du Directeur Général des Services (DGS), s'est réorganisée pour faire face à la charge de travail supplémentaire, ce qui explique le changement de disponibilité de la responsable du périscolaire. Les familles sont contactées lorsque la situation le justifie, notamment en cas de blessure nécessitant une attention particulière. La mairie précise qu'aucun Directeur Général des Services (DGS) ne sera en poste avant les prochaines élections municipales.